



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique en matière d'apprentissage

Question au Gouvernement n° 4789

Texte de la question

POLITIQUE EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE

M. le président. La parole est à Mme Christine Hennion.

Mme Christine Hennion. Madame la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, 718 000 jeunes ont décroché un contrat d'apprentissage en 2021 ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) C'est mieux que l'Allemagne, qui fait pourtant figure de modèle en la matière. Ce chiffre s'ajoute à celui de 2020, année au cours de laquelle l'apprentissage avait connu une belle réussite et une poussée record.

En très peu de temps, l'apprentissage est ainsi devenu une voie plébiscitée en France, alors même qu'il était dévalorisé depuis des années.

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

Mme Christine Hennion. Cette transformation s'est opérée grâce aux réformes et aux initiatives menées par le Gouvernement, qui a su mettre en lumière toute la valeur que représente l'apprentissage pour les jeunes et notre économie. Mais c'est aussi grâce aux chefs d'entreprise, qui se sont emparés de cet outil et qui s'impliquent de plus en plus dans leur rôle de formation, ce dont nous devons les remercier.

Cette stratégie a été payante : le taux de chômage des jeunes est au plus bas depuis 2008, et de plus en plus de secteurs font désormais appel à des apprentis. L'incidence positive de l'apprentissage se ressentira donc également dans la durée, car il permet aux entreprises de trouver et de former les talents nécessaires à leur activité.

Face à cette dynamique exceptionnelle, une question se pose : comment pérenniser l'engouement autour de l'apprentissage pour continuer à former les jeunes et à soutenir encore davantage leur insertion dans la vie professionnelle ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Je connais votre engagement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, notamment des jeunes femmes, madame la députée.

M. Jean-Marie Sermier. On se passe vraiment les plats !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Je vous remercie de mettre en lumière une voie qui nous tient particulièrement à cœur : l'apprentissage. Comme vous l'avez rappelé, celui-ci a atteint des résultats historiques en 2021 :

718 000 contrats ont été signés, soit plus du double par rapport à 2017. Cette croissance profite à tous les secteurs d'activité, à tous les niveaux de diplôme, à toutes les tailles d'entreprise et à tous les territoires.

M. Maxime Minot. Tout va bien, en somme !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Au niveau du baccalauréat et en deçà, le nombre de nouveaux apprentis a augmenté de plus de 20 % en 2021, en nette accélération par rapport à 2020. Les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME) continuent à accueillir très majoritairement les apprentis. En outre, la croissance de l'apprentissage s'est accélérée dans le bâtiment et les travaux publics (BTP) et dans l'industrie, deux secteurs où le recrutement est en tension : c'est une bonne nouvelle.

Nous pouvons tous nous réjouir de ces bons résultats, qui prouvent que la réforme engagée en 2018 porte ses fruits, et que l'apprentissage est enfin reconnu comme une voie d'excellence et un tremplin vers l'emploi. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Ce sont autant de jeunes qui ont pu accéder au marché du travail.

J'invite toutes les entreprises, notamment celles qui peinent à recruter, à continuer à se saisir de l'apprentissage pour préparer les compétences de demain. Nous sommes convaincus qu'il faut maintenir cette dynamique historique de l'apprentissage au profit des jeunes et des entreprises. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Benoit Potterie applaudit également.*)

M. Maxime Minot. C'est vraiment historique !

Données clés

Auteur : [Mme Christine Hennion](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4789

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 février 2022](#)